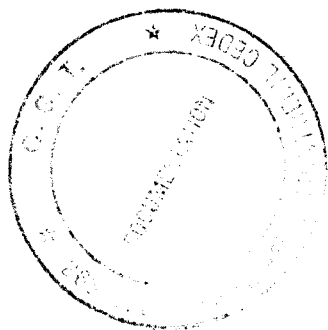
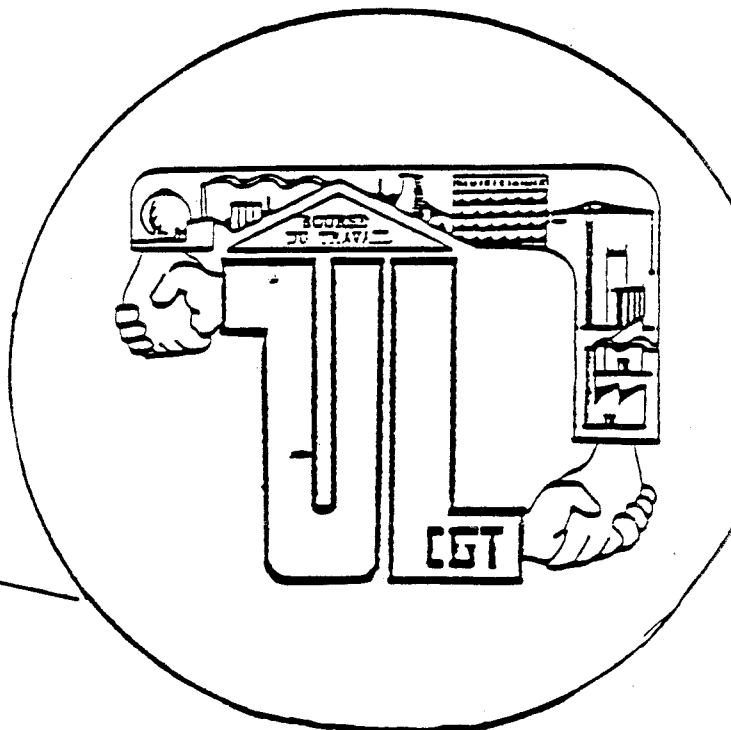


- MARS 1983 -

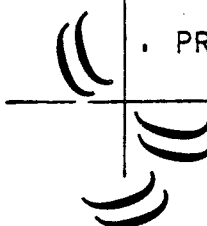


**EN
DIRECT**
AVEC
les U.L.



**VISITONS SYSTEMATIQUÉMENT
TOUS LES SYNDICATS**

- . PLACEMENT DE LA CARTE 83 ;
- . PAIEMENT DES COTISATIONS ;
- . ADHÉS IONS ET BASES NOUVELLES ;
- . PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE.



D'ABORD EXISTER POUR FAIRE FACE A NOS RESPONSABILITES !

"Le Syndicat n'a d'existence réelle que s'il a des adhérents organisés".

C'est en ces termes que s'exprime H. KRASUCKI dans la série d'articles qu'il publie dans "La Vie Ouvrière" qui méritent d'être connus et discutés largement dans nos organisations et suivis des décisions qui s'imposent.

Une IDEE SIMPLE, VRAIE, combien de fois vérifiée et vérifiable qui va de soi comme on dit. La réalité confirme que ce n'est pas le cas pour tout le monde.

Est-ce normale qu'à la mi-mars tous les syndiqués n'aient pas encore leur carte 1983 et payé leurs cotisations ?

A la question, combien avez-vous de cartes placées et payées, des Secrétaires généraux et d'organisation de syndicats, d'U.L., d'U.D., répondent "nous ne savons pas".

Il y a des entreprises où l'on a commencé à placer la carte, puis, faute d'avoir la conviction que c'est la priorité des priorités pour tous, on a quelque peu laisser tomber.

Des plans de travail, il y en a souvent, mais cela manque d'animateurs, de rigueur dans l'exécution et le contrôle des engagements pris personnellement pour chacun des Membres de la direction du syndicat, de l'U.L., de l'U.D..

Les moyens mis en oeuvre pour réussir les objectifs qu'on s'est fixés, sont insuffisants, l'engagement personnel du Secrétaire général n'est pas à la hauteur de l'effort à fournir pour, d'abord, résoudre la question centrale dont tout dépend NOTRE FORCE ORGANISEE.

Dans chaque U.L., chaque Syndicat, adoptons la démarche conquérante du Bureau confédéral en direction des Syndicats de la Région parisienne.

De quoi s'agit-il ?

1) d'abord d'un constat

Au mois de février la C.E. confédérale, qui réserve une partie de ses travaux à cette question, constate que le Rendez-vous national du 2 Février, n'a pas été pris en main par les organisations.

Ce rendez-vous met en évidence l'impérieuse nécessité de faire ce qu'a voulu le 41ème Congrès : bâtir la C.G.T. telle qu'il l'a fait en apportant une attention soutenue à l'état d'organisation et à la qualité de la vie syndicale.

*
*2) Une décision

Dans cet esprit, le Bureau confédéral, chaque semaine et la C.E. confédérale, chaque mois, réservent à chacune de leur réunion, le temps nécessaire à l'examen de ces questions, c'est-à-dire :

- . Etat des cartes et timbres placés et payés ;
- . Bilan des adhésions et bases nouvelles ;
- . Etat des initiatives concrètes adoptées et mises en oeuvre par la contribution de tous les militants, les élus, à cet effort.

3) Puisque c'est l'essentiel, un cran au dessus, tout le monde sur le terrain !

S'y prendre autrement et vite !
Aller voir dans les syndicats comment ça se passe, sur quoi on bloque et y mettre la main.

S'arrêter avec la direction du syndicat, de l'U.L., et les Elus, pour discuter de la manière dont vit et agit le syndicat et faire le point de la remise des cartes, du renforcement, de la communication des résultats des élections professionnelles.

Se dire franchement pourquoi on accepte de négliger l'essentiel, ce qui est vital, et corriger, tout de suite, c'est ce qu'a fait le Bureau confédéral dans la région parisienne, dans la dernière quinzaine de Février, puis renouvelé au mois de mars.

Durant les périodes du 15 au 28 Février et du 21 Mars au 1er Avril, les Membres du Bureau confédéral, les Collaborateurs, ont rencontré, sur le terrain, le maximum de Syndicats de la R.P., en coopération étroite avec les U.D. et U.L.

Chaque dirigeant confédéral a dégagé au moins 3 à 4 jours pleins, pour, avec les U.L., faire le tour des organisations dans les entreprises du privé, et du secteur public et nationalisé.

S'y sont joints les militants des U.L., des U.D., des Unions syndicales professionnelles, dont beaucoup sont permanents.

Des calendriers ont été bousculés pour dégager les 3 à 4 jours pleins, des rendez-vous décommandés et reportés, c'est vrai ! Mais est né un nouveau style de travail et, avec lui, il est possible de mieux cerner les problèmes rencontrés au niveau déterminant : l'ENTREPRISE, de mesurer toutes les possibilités existantes et de s'attaquer aux causes de nos difficultés : sans une vie syndicale supérieure, notre existence en tant que force collective organisée est menacée.

4) Le bilan est là :

En 15 jours : 127 DIRIGEANTS CONFEDERAUX
ONT VU 400 SYNDICATS ET RENCONTRE
92 UNIONS LOCALES.

*
*
Mais en regard de l'état de notre outil syndical, chacun et chacune, de ces dirigeants confédéraux, a pu mesurer que l'effort entrepris sera de longue haleine, il faudra retourner dans les syndicats avec un esprit de suite, c'est ce qui est fait !

———— VISITONS SYSTEMATIQUÉMENT TOUS LES SYNDICATS DE L'U.L.

L'Union locale, c'est l'union des syndicats CGT de la localité, la zone industrielle, la ville nouvelle.

Elle ne doit vivre que pour les Syndicats, pour les aider à avoir une réelle activité syndicale, décentralisée, conforme aux orientations du 41ème Congrès.

L'engagement des Syndicats dans la vie de l'U.L. nécessite qu'ils trouvent en elle un centre d'animation et de coordination très proche d'eux.

Etre efficace pour l'U.L. c'est être en capacité d'animer une campagne électorale quand il le faut certes, mais également d'animer en permanence la vie syndicale. Cela suppose qu'elle dispose de moyens militants.

Ceux-ci existent dans les Syndicats, parmi les syndiqués et militants dans l'entreprise où se trouve la base de l'édifice C.G.T..

La visite des Syndicats ça s'organise !

1) Avoir un plan de visites des entreprises

L'U.L. de Besançon écrit ceci dans une lettre adressée aux Membres de sa C.E. et aux Syndicats :

"Tous les Syndicats et sections syndicales devront avoir reçu la visite d'un représentant de l'U.L. dûment mandaté. Un état d'organisation du Syndicat sera mis à la disposition des Camarades avec noms et prénoms des responsables ; cartes 80 - 81 - 82 et timbres placés et payés avec un contrôle qui aura pour but de faire le point et continuer l'effort les mois de mars et avril.

Des rendez-vous de l'adhésion sont prévus".

2) Prendre des dispositions concrètes pour être effectivement sur le terrain

Le plan de travail ne suffit pas, il faut le concrétiser. L'U.L. d'Orléans nous écrit :

"Deux journées par quinzaine pendant les mois de Janvier, Février, Mars, sont consacrées au renforcement au niveau de l'U.L. qui s'inscrit dans le plan de travail de l'U.D."

L'U.L. de Montpellier-Nord écrit dans son bulletin "La Vie de l'UL" qu'elle nous a adressé :

* "Priorité : placement de la carte 83. Les Elus et mandatés sont recensés minutieusement, chaque Membre du Bureau de l'U.L. est responsabilisé pour militer et coopérer avec un certain nombre de syndicats ou nouvelles bases".

3) Faire le point régulièrement pour contrôler, impulser, donc connaître l'état réel des forces organisées 83, comparé à 82

L'U.L. de Besançon indique à ce propos :

"Qu'une fois par semaine pour le Secrétariat et tous les 15 jours pour le Bureau, l'application du plan de travail et ses résultats seront discutés".

L'U.L. du 9ème arrondissement de Paris se fixe les objectifs de 2.000 cartes placées et payées au 1er Mars, 600 PAC au 30 Juin et en fonction du chiffre atteint à ces dates, 1.000 PAC pour la fin de l'année.

L'U.L. d'Orléans adresse au Secteur confédéral organisation un état de ses forces, très détaillé, sur le nombre de syndiqués, par syndicat et branche professionnelle, les rentrées de cotisations 1982, et la diffusion de "La Vie Ouvrière".

4) Informier régulièrement et rapidement l'U.L., l'U.D., la Fédération, la Confédération

Le troisième RENDEZ-VOUS NATIONAL DU 1ER AVRIL, sera-t-il le reflet réel des efforts entrepris depuis Janvier à tous les niveaux, ou bien faussera-t-il la réalité, nous privant tous d'un élément de mesure incomparable de ce qui a été réellement fait et de ce qui reste à faire, donc de L'AMPLEUR DES FORCES A METTRE EN MOUVEMENT.

L'U.L. de Mérignac serre de près la vie organisée de la C.G.T. dans les Syndicats de son U.L. et elle le fait connaître au secteur organisation :

"Vous trouverez, ci-joint, le bilan comparé de nos forces, bases organisées et adhérents 81 - 82 - 83. L'U.L. couvre 8 communes et 32.600 salariés ; 16.200 ont la C.G.T. qui leur donne le contrepoison".

De tels chiffres ne sont possibles à obtenir que parce qu'il y a un va-et-vient de l'information SYNDICATS/U.L./SYNDICATS.

_____ AVEC QUELS MOYENS ?

Une priorité : S'ENGAGER DANS UN EFFORT COLLECTIF de très longue durée, pour des objectifs précis :

- . Contacts avec tous les syndiqués 82 pour qu'ils restent des adhérents 83, avec une carte et des timbres dessus ;
- . Contacts avec chaque syndiqué pour qu'il réalise au moins une adhésion nouvelle ;

- . mise en place du prélèvement automatique ;
- . amélioration de l'activité syndicale quotidienne par la prise en compte des revendications et leur défense régulière en s'aidant du cahier d'expression ;
- . vie plus démocratique de nos organisations.

Il faut y mettre le prix, s'en donner les moyens, utiliser à fond ceux qui existent.

- 1) Pas un dirigeant de Syndicat, d'U.L., d'U.D., d'US, sans qu'il consacre une partie importante de son temps syndical à ce qui est VITAL

Tous les militants, investis de temps syndical, doivent "dégager" du temps réel pour privilégier ce qui est décisif aujourd'hui "CULTIVER LA C.G.T."

Les militants permanents doivent consacrer dans cette période PLUSIEURS JOURNEES EFFECTIVES pour aider les syndicats à prendre les mesures d'organisation indispensables, "remonter" avec les informations et les communiquer à l'U.L..

Ce travail ne peut reposer sur les seules épaules de la direction de l'U.L., voire de deux ou trois militants parmi les plus responsables.

Tous les permanents, permanents des Unions professionnelles, Syndicats départementaux, doivent se mettre à la disposition de l'U.L..

- 2) Avoir un animateur dans chaque syndicat - U.L. : Le Secrétaire organisation

L'U.L. de Montpellier-Nord se fixe comme objectif :
"la mise en place d'un Secrétaire à l'organisation dans tous les syndicats d'entreprises de plus de 100 salariés et prioritairement dans les syndicats des grandes entreprises".

N'est-ce pas un minimum vital ?

Selon le dernier bilan : sur 942 Unions locales, 408 ont un Secrétaire à l'organisation et sur 18.000 syndicats, 1785 ont un Secrétaire à l'organisation.

Vite ! il faut se fixer des objectifs de mise en place de Secrétaires à l'organisation, car il a une RESPONSABILITE PARTICULIERE pour le renforcement et le perfectionnement de l'outil syndical que que nous considérons comme prioritaire .

*
*
Sa responsabilité a une double dimension :

- . Faire partager les conceptions d'organisation par le collectif de direction en les intégrant tout naturellement dans les objectifs et les décisions prises ;
- . organiser concrètement le placement des cartes, l'adhésion, le renforcement de la C.G.T., le collectage régulier des cotisations.

C'est pourquoi, il faut des SECRETAIRES A L'ORGANISATION PARTOUT, qu'ils jouent leur rôle, qu'ils en aient les moyens, disponibilité et formation.

*
*